



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Administration handi-accueillante et attachée à la mixité et à la diversité

FICHE DE POSTE

EXPERT REFERENT EN « INFORMATIQUE » POUR LE CIR

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (DGRI) SERVICE DE L'INNOVATION, DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET DE L'ACTION REGIONALE (SITTAR) DEPARTEMENT DES POLITIQUES D'INCITATION A LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (C1) HTTPS://WWW.ENSEIGNEMENTSUP-RECHERCHE.GOUV.FR/FR/CREDIT-IMPOT-RECHERCHE-CIR-50180	
CATEGORIE A:	POINTS NBI :
FAMILLE(S) PROFESSIONNELLE(S) REME : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR-RECHERCHE- DEVELOPPEMENT	DOMAINE FONCTIONNEL RMFP : RECHERCHE
INTITULE DE L'EMPLOI TYPE REME : CHERCHEUSE/CHERCHEUR (FPE - FP2RCH03)	EMPLOI REFERENCE RMFP : CHERCHEUSE / CHERCHEUR (ERRCH004)
CONTEXTE DU RECRUTEMENT <input checked="" type="checkbox"/> Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/> Création Date souhaitable de prise de fonction : 01/03/2024 Date limite de candidature : 28/02/2024	
LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE Direction ou service : DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION Sous-direction : SERVICE DE L'INNOVATION, DU TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET DE L'ACTION REGIONALE Bureau/Département/mission/cellule/pôle et sigle : DEPARTEMENT DES POLITIQUES D'INCITATION A LA RECHERCHE ET AU DEVELOPPEMENT- DGRI SITTAR C1 Adresse : 1 RUE DESCARTES 75005 PARIS	

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : EXPERT REFERENT EN « INFORMATIQUE » POUR LE CIR
MANAGEMENT NON
NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER :
DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR : La DGRI pilote l'élaboration de la stratégie nationale de recherche, en étroite collaboration avec les ministères concernés et en impliquant l'ensemble des parties prenantes. Elle la décline par grands domaines scientifiques et dans ses dimensions transversales. Elle s'assure de sa mise en œuvre et veille à son évaluation.

Elle assure la cohérence et la qualité du système français de recherche et d'innovation, en liaison avec l'ensemble des ministères intéressés. En lien avec les ministères compétents, elle définit une stratégie européenne et internationale en matière de recherche et d'innovation. La DGRI est l'une des deux directions générales de l'administration centrale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Outre le service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche et la délégation aux affaires européennes et internationales, communs avec la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, la DGRI comprend 3 services :

- le service de la stratégie de la recherche et de l'innovation ;
- le service de la performance, du financement et de la contractualisation avec les organismes de recherche ;
- le service de l'innovation, du transfert de technologie et de l'action régionale.

300 agents, avec des statuts variés (administratifs, ITRF, contractuels, enseignants-chercheurs, chercheurs mis à disposition ...) exercent leurs fonctions à la DGRI.

DESCRIPTION DU SERVICE :

Le SITTAR élabore et met en œuvre les politiques publiques et les outils d'intervention ou d'incitation destinés à promouvoir la recherche et l'innovation dans les entreprises et à favoriser le transfert de connaissances entre la recherche publique et les entreprises ainsi que la recherche partenariale et la création d'entreprises technologiques innovantes.

Le service pilote la réglementation relative à la gestion et la valorisation de la propriété intellectuelle des établissements d'enseignement supérieur et de recherche publics et assure également le pilotage de l'action régionale de la DGRI.

Le service comprend quatre départements.

L'activité du département des politiques d'incitation à la R&D se concentre essentiellement sur le « Crédit impôt recherche » (CIR). Ce dispositif, qui représente près de 7 Md€ chaque année, est destiné aux entreprises qui engagent des travaux de R&D. Le MESR assure une mission d'expertise de l'éligibilité des projets de R&D déclarés au CIR et intervient principalement dans trois procédures : les contrôles fiscaux, les rescrits et les agréments.

Les missions du département sont les suivantes :

- expertises scientifiques menées dans le cadre des différentes procédures du CIR ;
- suivi des experts scientifiques nationaux pour le CIR, recrutement et formation, paiement des expertises ;
- élaboration des textes réglementaires, en coopération avec la direction générale des finances publiques ;
- contribution au pilotage des politiques d'incitation à la R&D et élaboration d'indicateurs de suivi et d'études d'évaluation ;
- communication à destination des entreprises sur les dispositifs.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 13 A : 8 B : 0 C :

DESCRIPTION DU POSTE (responsabilités, missions, attributions et activités) :

Le MESR peut être sollicité, par les entreprises dans le cadre des rescrits CIR ou des agréments CIR ou bien par les services fiscaux dans le cadre des contrôles fiscaux ou des rescrits JEI, pour expertiser l'éligibilité des activités de R&D des entreprises. Dans ce cas, les agents du ministère, qu'ils soient en région ou en administration centrale, font appel à un des 1.000 experts CIR recensés dans une base nationale.

L'expert-référent CIR est un chercheur confirmé qui apporte au SITTAR son expertise scientifique dans son domaine d'excellence et est référent pour le grand domaine de l'informatique auprès des experts scientifiques et des instructeurs. Il participe activement à des activités de communication à visée pédagogique à destination des entreprises, des organismes publics de recherche et de l'administration fiscale. Il contribue à la qualité et à l'amélioration du service rendu aux entreprises et au bon fonctionnement de l'équipe en charge du CIR du MESR.

Les tâches auxquelles il participe sont les suivantes :

- management de l'expertise sur des dossiers CIR complexes et ceux arrivant par les voies de recours (comité consultatif et médiation) ;
- alimentation de la réflexion sur les process d'expertise scientifique en vue de contribuer à l'harmonisation des pratiques (démarche qualité) ;
- formation des experts CIR au niveau national et régional et fonction support pour les experts de la base nationale lors de leur prise en charge de dossiers ;
- accompagnement des instructeurs en les aidant à appréhender l'aspect scientifique des dossiers et à trouver le bon expert ;
- participation aux actions de communication pédagogique auprès des entreprises ;
- participation à différents groupes de travail liés au CIR, notamment le groupe CIR des délégations régionales DRARI.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

Le poste comporte de nombreuses rencontres, en équipe avec un instructeur du ministère, les experts scientifiques et les représentants des entreprises. Il comprend aussi des échanges multiples avec les experts scientifiques. Il exige donc une grande autonomie dans le travail et une certaine disponibilité.

DESCRIPTION DU PROFIL RECHERCHÉ:

Chercheur confirmé

Pédagogie et ouverture d'esprit.

Mise à disposition 2 à 3 jours par semaine avec travail sur site parisien.

TEMPS PLEIN NON

TÉLÉTRAVAIL POSSIBLE OUI

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

NIVEAU D'EXPERIENCE MINIMUM REQUIS :

- Débutant
- Confirmé
- Expert

VOS CONTACTS RH *(nom, prénom, fonction, téléphone, adresse électronique)*

Personne à qui adresser les candidatures (mail) : Christine COSTES, chef du département DGRI SITTAR C1
Mèl : christine.costes@recherche.gouv.fr

Boîte mail générique de recrutement : recrutement-dgri@recherche.gouv.fr